

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Mathod, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 4 mai 2025

Temple de Bonvillars	10 h 00	Culte couleurs création. D. Fell.
Temple de Grandson	10 h 00	Culte familles, cène. T. Keller.
Église de Vuitebœuf	10 h 00	Culte roulotte. C. Mairhofer.
Église de Montagny	10 h 00	Culte. A.-C. Rapin.
Église de Ballaigues	10 h 00	Célébration en familles. A. Ledoux.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes

Mercredi 27.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 3.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 19.03 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 17.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 27.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 4.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 11.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens



VUITEBŒUF

www.vuiteboeuf.ch

Permis de fouilles 2025-02

Décision municipale le 14.04.2025

Requérant: Yverdon Énergies, rue de l'Ancien-Stand 2, 1400 Yverdon-les-Bains

Entrepreneur: Ernest Gabella SA, rue des Champs-Lovats 19, 1400 Yverdon-les-Bains

Propriétaire domaine public: Commune de Vuitebœuf

Lieux exacts de la fouille: Rte de Vugelles 3
Interruption de la circulation: Véhicules, non. Piétons, non.

Début des travaux: 2 juin 2025

Durée: Jusqu'au 6 juin 2025

Le permis de fouilles est accordé. La Municipalité rappelle que l'intéressé s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité au bord de la route et à remettre en état la voie publique selon les dispositions officielles, avec **une garantie de 3 ans** après les travaux contre les affaissements de fouille.

La Municipalité

Visibilité et sécurité routière

Taille des haies et arbres

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires qu'en bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 m au-dessus de la chaussée (selon règlement d'application de la Loi sur les routes) ou gêner le trafic ou visibilité des usagers.



BAULMES

www.baulmes.ch

Nettoyage des bâtiments communaux

Comme chaque année, la Commune **recherche des jeunes à partir de 16 ans** pour effectuer les nettoyages des bâtiments communaux

du 30 juin au 18 juillet 2025

de 7h30 à 11h30 et de 13h00 à 17h00

En cas d'intérêt, merci d'adresser un courriel à info@baulmes.ch d'ici le **1^{er} juin 2025**.

La Municipalité

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2025

AVRIL

Mercredi 30.04 18h00 - 20h30

Entraînement

MAI

Mercredi 7.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 14.05 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 21.05 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 28.05 18h00 - 20h30

Entraînement

JUIN

Mercredi 4.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 11.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 18.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 25.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 2.07 18h00 - 20h30

Entraînement + Tir des Aiguilles avancé

Vendredi 4.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 5.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 9.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 11.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 12.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

Mercredi 16.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 23.07 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 13.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 20.08 18h00 - 20h30

Tir militaire



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Les branches qui dépassent les limites de propriété et qui peuvent gêner le passage des véhicules et des piétons doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent échoit **au 30 juin 2025**.

Si ceux-ci n'étaient pas exécutés dans les délais, les travaux de taille nécessaires seront entrepris par l'équipe communale, sans avertissement préalable et cela aux frais des propriétaires concernés.

Merci pour votre attention.

La Municipalité

Fauchage des banquettes

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leur parcelle.

Ces travaux doivent être exécutés **d'ici le 30 juin 2025** et s'étendent à l'entier du territoire communal.

Merci pour votre collaboration.

La Municipalité

Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes les autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

Merci pour votre collaboration.

La Municipalité



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Dispense d'enquête N° D-2025/02

Dans sa séance du 14 avril 2025, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaire: Roulet Fritz, Clos des Ponts 1, 1443 Essert-sous-Champvent

Nature des travaux: Agrandissement d'une ouverture en façade

Situation: Roulet Fritz, Clos des Ponts 2

Parcelle N°: 1129

Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 30 avril 2025**.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Tirs du mois de mai 2025

Jeudi 1^{er} mai 2025 de 18h00 à 20h00

Tirs entraînement + militaires

Mercredi 14 mai 2025 de 17h00 à 20h30

Tirs du Goupil

Jeudi 15 mai 2025 de 17h00 à 20h30

Tirs du Goupil

Vendredi 16 mai 2025 de 14h00 à 20h30

Tirs du Goupil

Samedi 17 mai 2025 de 8h30 à 12h00

Tirs du Goupil + repas de midi

Jeudi 22 mai 2025 de 18h00 à 20h00

Tirs entraînement/tirs en campagne

Samedi 24 mai 2025 de 8h30 à 12h00

Tirs en campagne

Dimanche 25 mai 2025 de 8h30 à 12h00

Tirs en campagne

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Manifestations mai 2025

Kiwanis Club

Match aux cartes

Grande salle

Vendredi 2 mai 2025

Société de musique

Concert - repas

Grande salle

Dimanche 4 mai 2025

Vide grenier des Planches

Cantine des Planches

Samedi 10 mai 2025

Société de Tir du Goupil

Tirs 8h30 - 12h00 + repas de midi

Samedi 17 mai 2025

Mise en place de la taxe pour l'entretien des canalisations d'eau claire

Dans le cadre de l'objet cité en titre, tous les propriétaires ont reçu une lettre informative.

Si les indications concernant votre / vos bâtiment(s) sont inexactes, nous vous prions de nous renvoyer le formulaire dûment rempli, **jusqu'au 9 mai 2025**.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous remercions de votre collaboration.

La Municipalité



**VUGELLES
LA MOTHE**

Poste au concours

Suite au départ de la titulaire, la Municipalité de Vugelles-La Mothe met au concours le poste de:

concierge (à temps partiel)

Activités principales:

- Entretien, mise en place et nettoyage du bâtiment communal, déneigement des accès.
- Procéder à la mise en place et à la remise en état de la salle du Conseil lors de votation et Conseil général.
- Entretien, nettoyage du pilier public et affichage des avis.
- Distribution des tout-ménage et documents officiels.

Profil souhaité:

- Faire preuve de discrétion et du sens de la communication.
- Esprit d'initiative, d'autonomie et de souplesse, sens de l'organisation, polyvalence, fiabilité et conscience professionnelle.
- Sens du service public, capacité à entretenir d'excellents contacts avec les riverains et usagers et à contribuer à une bonne image de l'administration communale.
- Casier judiciaire vierge.
- Nationalité suisse ou permis d'établissement C.
- Permis de conduire.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Merci d'adresser votre candidature accompagnée des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, copie des certificats) à l'adresse: **greffe@vugelleslamoth.ch** ou par poste.

Renseignements et description de fonction peuvent être obtenus sur le site de la Commune **www.vugelleslamoth.ch** ou auprès de M^{me} Robba, Syndique au 078 209 15 20.

La Municipalité



SERGEY

Demande de permis de construire (P)

Commune: Sergey

Compétence: (ME) Municipale État

Réf. communale: YR

CAMAC N°: 239029

Parcelle N°: 401

Coordonnées (E / N): 2528592 / 1177483

Nature des travaux: Transformation. Transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / SERG.

Situation: Planches de Sergey

Propriétaire, promettant, DDP: Sergey, la Commune

Auteur des plans: Blandon Jorge, Cablex SA

Particularité: L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.

Enquête publique ouverte du 23.04.2025 au 22.05.2025.

La Municipalité



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable

Stratifié - Ponçage

Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino

Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

www.solcreations.ch

021 887 74 30

024 426 07 26



SUSCÉVAZ

Département de la jeunesse,
de l'environnement et de la sécurité

Avis d'enquête

Une enquête publique est ouverte sur la demande d'autorisation de méthodes spéciales du consortium YOM, constitué des sociétés Malménergie Naturelle SA, Orlati Real Estate SA et Y-CAD SA, pour la réalisation d'une campagne de prospection géophysique.

Le projet vise à améliorer la connaissance du sous-sol afin de planifier l'exploitation de la géothermie profonde dans la région d'Yverdon-les-Bains. La campagne de prospection géophysique s'étend sur environ 100 km² et concerne 29 communes. Les mesures sont prévues uniquement sur des routes ou des chemins existants, dont la majorité se situe sur le domaine public. Toutefois, certaines parcelles privées sont concernées et des autorisations doivent être obtenues avec les propriétaires avant le démarrage des travaux.

Le dossier contient un rapport technique détaillant notamment la méthode utilisée, le planning de réalisation et la liste des parcelles concernées, ainsi qu'une carte détaillée des travaux par commune.

La procédure directrice est définie par l'article 24 de la loi sur les ressources naturelles du sous-sol du 11 décembre 2018.

Le dossier peut être consulté aux greffes municipaux des Communes de Baulmes, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Chevaux-Noréaz, Cronay, Cuarny, Donneloye, Ependes, Essertines-sur-Yverdon, Giez, Grandson, Mathod, Montagny-près-Yverdon, Orges, Orzens, Pomy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney, Vugelles-la-Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains et Yvonand ainsi qu'auprès de la Direction générale de l'environnement (av. de Valmont 30b, 1014 Lausanne).

du 15 avril au 19 mai 2025

Les interventions doivent être consignées soit sur la feuille d'enquête, soit adressées par pli recommandé aux greffes communaux ou à la Direction générale de l'environnement, dans le délai indiqué.

Direction générale de l'environnement
Direction des ressources et du patrimoine naturels
Division géologie, sols, déchets et eaux souterraines



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 08.04.2025, la Municipalité a autorisé le changement de couleur des façades à M^{me} Julia Lindenschmitt et M. Olivier Ermenault, parcelle N° 646, chemin du Giron 6, 1430 Orges.

La Municipalité

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirons
Fouines - rongeurs
Champignons - mûrle

Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch



Rte d'Yverdon 3 | N° 079 209 30 78
1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmatal.ch

**Spécialiste
en métaux non ferreux**

**Rachat de tout métaux
non ferreux
(cuivre, laiton, alu,
inox, plomb, zinc)**

Prix sur demande

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

**Jean Paul
Vulliemin**

Chemin de Praz 23, 1424 Champagne
+41 79 338 25 05



Concert

Baulmes, Hôtel de Ville
Vendredi 2 mai 2025
20h15

Organic Jug Band

Dave Ferrington guitare, banjo, chant
Bill Holden flugabone, trompette, jug
Steve Litsios washboard, bones

Orchestre acoustique puissant son répertoire dans
les musiques caractérisées par le mélange de Blues,
de Ragtime, de Jazz.



Entrée libre - collecte

Org.: Association culturelle de Baulmes et environs <http://baulmes-culture.ch>



CHAMPVENT

Thé - Vente - Souper

**Le dimanche 4 mai 2025 à la grande salle
dès 14h00**

Notre stand de pâtisseries «maison» est ouvert le samedi de 17h00 à 18h30
et le dimanche de 11h00 à midi

Pêche miraculeuse pour les enfants
Roue de la chance avec, dans l'après-midi, tour « spécial enfants »
Pâtisseries «maison» et stand de confection
Stand maquillages pour les enfants
Atelier Suminagashi animé par Anne Cavallini

Dès 18h00, nos succulentes assiettes froides seront servies au prix de Fr. 15.-.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les Dames de la Société de Couture de Champvent